

BUSSEROLLES CARTE COMMUNALE RÉVISION N°1

Document graphique :
Zonage
PLANCHE NORD OUEST 1/3

APPROBATION	MISE EN RÉVISION	APPROBATION DE LA RÉVISION
02.2009	24.09.2010	03.10.2014 ARRÊTÉ PREFECTORAL

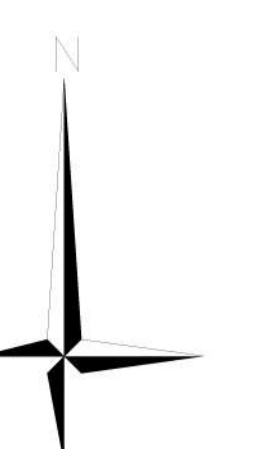
APPROBATION

LEGENDE

U	Zone U dite constructible	Secteur où les constructions sont autorisées (art. R. 124-3)
UA	Zone UA dite constructible pour les activités	Secteur réservé à l'implantation d'activités notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées (art. R. 124-3)
UAV	Zone UAV dite constructible pour les activités	Secteur réservé à l'implantation d'activités de valorisation des déchets
N	Zone N dite non constructible	Secteur où les constructions ne sont pas admises à l'exception de l'adaptation, la réfection, le changement de destination ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'aménagement agricole ou forestier et à la mise en valeur des ressources naturelles (art. R. 124-3)

Données cadastrales

	Bâti mis à jour par le bureau d'étude d'après les données du Geoportail 2009
--	--




UrbAm - Urbaniste OPQU
24-26 rue de Maracca
33520 CAVIGNAC
Tel: 05 57 58 91 12
Fax: 05 57 58 91 13
e-mail: urbaniste@urbam.fr

L'aménageur
Georges CHATENAUD
Généraliste - Expert Bâtiment
Route de Nontron, BP 92
24000 TRÉVIGNY
Tel: 05 55 05 05 91 - Fax: 05 55 05 05 92
e-mail: chatenaug@orange.fr

Echelle 1 / 5000

Date: FÉVRIER 2013



AR Préfecture
024-200975819-2021117-AR03/2013-AD
Recu le 25/11/2022
Publié le 28/11/2022